

EVOLUTION DE MARCHE DE L'IMMOBILIER EN ARIEGE

Maître Bruno BARBE, Notaire à LAVELANET, délégué à la communication de la Chambre Interdépartementale des Notaires de la Cour d'Appel de Toulouse présente les chiffres du marché de l'immobilier en Ariège. Réalisée par la société MIN NOT, l'étude de l'évolution du marché se fonde sur les prix réels des ventes des biens immobiliers (hors droits, hors commissions, hors frais et hors mobilier) ; transactions régularisées dans les études des notaires du département pour la période du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2014.

Après une année 2013, difficile pour le marché immobilier ariégeois, la première partie de l'année 2014 semble placée sous le signe de la stabilité.

Cette stabilité se remarque tant dans les volumes de transaction avec + 1% d'augmentation pour les terrains à bâtir et + 3 % pour ce qui concerne les maisons anciennes, que dans le prix médian des maisons anciennes (+ 4,2 %), cœur du marché ariégeois.

MARCHE DES APPARTEMENTS ANCIENS

Le recul du volume de transactions se confirme dans une moindre mesure (- 12 %) avec en revanche un prix médian en hausse à 63.000 €.

Le prix par m² à 1.600 € retrouve le niveau de l'année 2007.

MARCHE DES MAISONS ANCIENNES

Avec un prix de vente médian à 100.100 € en hausse de 4,2 % pour la période concernée, on constate une stabilisation du marché ariégeois.

Comme nous le constatons habituellement, il existe toujours une grande disparité entre la Basse Ariège (+ 4,3 %) et le Pays d'Olmes (- 12,8 %) ou le Volvestre (- 5,2 %).

Comparé au marché national (hors Ile de France) qui baisse de 0,6 %, le marché ariégeois résiste plutôt mieux avec un prix médian toutefois nettement inférieur (100.100 € pour 160.000 €).

MARCHE DES TERRAINS A BATIR

Après que 2013 se soit conclu par une baisse sensible des prix, le début de l'année 2014 à tirer les prix vers le haut pour ramener le niveau de prix médian (38.500 €) à celui pratiqué en 2012.

On peut donc essentiellement constater un rattrapage des prix avec un nombre stable de transactions.

CONCLUSION

La stabilisation que nous avons évoquée lors de notre présentation au mois de mars dernier semble bien présente.

De là à parler de reprise pour l'année 2014, cela nous semble prématuré. Pour autant certaines dispositions prises dans le plan de relance du logement par le gouvernement Valls 2 pourront peut-être entrainer une embellie, notamment la fiscalité en matière de vente de terrain à bâtir, ou encore le renouveau du prix à taux zéro.

Plus d'informations :
<http://ci-toulouse.notaires.fr/>
www.immobilier.notaires.fr
www.immoprix.com pour la Province
www.paris.notaires.fr pour l'Ile-de-France

Contact Presse :
Magali DANGEL : 05.62.73.58.67
Magali.dangel@notaires.fr